

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. par an, 16 fr. six mois, 8 fr. trois mois. Poste: 35 fr. par an, 18 fr. six mois, 10 fr. trois mois.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 30 c. Réclames: 50. Faits divers: 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 NOVEMBRE 1884.

Chronique générale.

Voici, d'après le Telegraph, où en est la combinaison d'un ministère Brisson:

Dans les groupes parlementaires, et nous n'en excluons pas les groupes formant la majorité, on s'est montré fort irrité en apprenant cette dernière façon de terminer l'expédition du Tonkin.

Dans le cas où le cabinet succomberait, on considère comme certain que M. Grévy appellerait le président de la Chambre pour le consulter sur la formation d'un nouveau ministère. Celui-ci, en vue d'une pareille nécessité et malgré tout l'ennui qu'il éprouverait de prendre le gouvernement dans de pareilles conditions, aurait dit à quelques-uns de ses familiers qu'il accepterait forcément l'offre du Président de la République.

Ces données, pour paraître hypothétiques, étant donné que M. Ferry est ancré au ministère, n'en sont pas moins exactes et nous avons des motifs très-sérieux pour les considérer comme étant l'expression des idées de M. Brisson. Nous savons, toutefois, que celui-ci appréhende tellement dans la crise présente de prendre le pouvoir, qu'il fait tous ses efforts pour sauver le cabinet actuel.

Nous lisons dans le Matin:

« Lord Granville a prononcé lundi soir, au banquet du lord-maire, à Guildhall, un discours qui nous a agréablement surpris. C'est la première fois, depuis le commencement de l'intervention française au Tonkin et en Chine, qu'un homme d'Etat anglais parle de ces événements sans laisser percer

un sentiment de partialité pour la Chine, et le ministre des affaires étrangères de la reine Victoria a si bien rompu avec des errements encore récents, qu'il a été presque sympathique à la France. Ce revirement est trop marqué pour n'être pas signalé.

Mais le discours de lord Granville a une importance plus immédiate, en ce sens qu'il nous y dénonce la confirmation officielle de la nouvelle de la médiation anglaise. Un vieux diplomate comme le chef du Foreign-Office ne se serait pas exposé à offrir publiquement cette médiation, si les négociations n'étaient pas assez avancées pour qu'elle puisse être dès à présent considérée comme certaine, et nous pouvons, dans ces conditions, compter sur une prompt solution de la question chinoise.

Nous aurions sans doute mieux aimé un autre dénouement; mais nous préférons un arrangement, certainement honorable — la France n'en saurait accepter d'autre — à la prolongation indéfinie de la situation actuelle.

Les ministres ont tenu hier matin, sous la présidence de M. Ferry, un conseil de cabinet qui a été principalement consacré aux diverses questions se rattachant à la discussion du budget pour l'exercice 1885.

En ce qui concerne la politique extérieure, aucun fait nouveau ne s'est produit dans ces derniers jours.

Le conseil s'est ensuite entretenu du projet de loi sur le vinage.

Le conseil s'est enfin occupé du projet de rétablissement du scrutin de liste.

Afin de dissiper tous les malentendus, M. le président du conseil et M. Waldeck-Rousseau se rendront à la prochaine séance de la commission pour y défendre le principe de la proposition de M. Constans.

On signale à Paris depuis quelques jours une recrudescence de la propagande anarchiste dans les casernes. Plusieurs manifestes et brochures ont été trouvés dans les cours des casernes de la rive gauche et im-

médiatement remis aux sous-officiers de service.

Une crise industrielle sévit en ce moment à Limoges. Les ouvriers s'agitent, se réunissent et se préparent à une grande démonstration pour demander du travail à la municipalité.

TOUJOURS LE GASPILLAGE

Du petit au grand, tout le monde en République tripote et friecote. A Marseille, la mairie, en une seule année, a fait payer aux contribuables:

Enveloppes de lettres, CENT VINGT-CINQ MILLE FRANCS.

Plumes, SOIXANTE-QUINZE MILLE FRANCS.

« La moyenne du prix de la boîte de plumes métalliques achetées en gros, dit la Patrie, étant de 45 centimes, mettons 50, il résulte que les employés de la mairie ont usé cent cinquante mille boîtes de plumes ou 1,800,000 douzaines de plumes, ou 21 millions 600,000 plumes en un an!

Quant aux enveloppes, le mille valant 3 fr. 50, on peut se rendre compte du nombre respectable de lettres qu'ont dû écrire les employés du citoyen Brochier.

Le citoyen Brochier, ancien maire de Marseille, a pris son vol vers Paris, où il se lisse les plumes. L'ancien adjoint Garnier a été condamné en correctionnelle pour des pots-de-vin scandaleux. Un nouvel adjoint, Daumas, chargé de distribuer les secours aux cholériques, a eu l'infamie de voler 18,000 fr. aux veuves et orphelins. Sommé de rendre compte de ses concussions, il a avoué son crime et a passé tranquillement la frontière « avec la permission de M. le Maire.

Trois ouvriers, à Marseille toujours, ont été délégués par leurs camarades pour aller étudier en Amérique, à l'Exposition de Boston, les progrès de l'industrie. Ils avaient reçu chacun deux mille francs pour frais de voyage. Mais Paris est bien plus

amusant que l'Amérique, et nos trois gâillards s'en tinrent aux cafés chantants de la capitale. Dénoncés par les journaux de Marseille, ils se trouvèrent alors fort en peine: deux d'entre eux revinrent l'oreille basse à la Cannebière; le troisième, le citoyen Gros, qui avait encore quelque argent, fila vers Boston. Mais les deux mille francs avaient été trop fortement ébréchés à Paris, lieu de délices; le citoyen Gros, à Boston, ne peut plus payer son hôte qui le retient en gages. Gros écrit à sa bonne ville de Marseille réclamant un petit supplément de quinze cents francs. Marseille laissera-t-elle un de ses fils en fourrière comme un chien égaré?

ANARCHISTES

Le Matin publie la nouvelle suivante qui lui arrive de Lyon:

On nous communique un factum anarchiste destiné à être répandu dans les casernes, et dont les déclamations sauvages se terminent par les conseils suivants:

« Soldats, que vous preniez l'initiative de la révolution, ou que vous ne fassiez que vous joindre à l'insurrection populaire, voici les moyens efficaces d'en finir promptement avec nos ennemis communs:

1° Incendiez vos casernes. Pour y mettre le feu, éventrez les tuyaux à gaz placés dans les corridors et dans les chambres. Vous pouvez vous servir d'un mélange à moitié de pétrole et d'alcool, dont l'action sera beaucoup plus rapide que celle du pétrole seul.

2° Au milieu de la confusion produite par l'incendie, tuez impitoyablement tous ceux qui, parmi vos chefs, seraient connus pour des ennemis du peuple.

3° En sortant de vos casernes, emportez vos fusils et vos munitions pour aider les insurgés à écraser les forces policières.

4° Unis à la foule, profitez de l'enseignement qui vous a été donné pour le mettre au service de l'insurrection. Incendiez la préfecture et tous les postes de police, ainsi

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE POÈTE-SOLDAT

— Vous ici, mademoiselle Runal, est-ce possible? Que s'est-il donc passé? Quel malheur vient de frapper votre famille? Voyez en moi un ami, un frère, et ne craignez pas de me confier le sujet de vos larmes. Si je puis quelque chose pour adoucir votre douleur, aucun dévouement ne me coûtera.

Elle releva la tête et lui montra ses bras meurtris: — Je suis si malheureuse, s'écria-t-elle, que je voudrais mourir! mon père....

Les pleurs la suffoquaient.

— Votre père vous a frappée; pourquoi donc?

— Vous demandez pourquoi? Par cette funeste habitude qu'ont les pères de s'arroger le droit de battre leurs enfants.

Il a la colère aveugle et brutale. Lucien lui a désobéi, il le corrigeait si fort que j'ai craint un malheur et ai demandé grâce.

Exaspéré de cette intervention, sa fureur s'est portée sur moi, j'ai voulu résister en lui disant qu'il était lâche de s'adresser à des êtres sans force

pour se défendre: les femmes, les enfants, les animaux.

Il ne se connaissait plus: les yeux injectés de sang, il m'a poursuivie; le temps d'ouvrir la porte, j'ai reçu des coups affreux, mais j'ai pu m'enfuir, et tant que je l'ai aperçu il m'a semblé avoir des ailes.

Non, je ne supporterai jamais la misérable existence de ma mère et ne me laisserai pas traiter comme une bête de somme.

Je suis femme, mais j'ai un cœur, une volonté, une intelligence, et je le ferai voir.

Léo s'assit à côté de la jeune fille tout vibrant de pitié et d'amour; il lui prit les mains, et lui dit les plus tendres paroles.

— Ariette, je veux effacer tous les chagrins de votre vie. Donnez-moi votre cœur en échange du mien, nous nous unirons, et alors....

Elle le regarda et sourit à travers ses larmes:

— Vous, mon mari? — Vous êtes bien trop jeune pour cela.

— Dans un an j'aurai l'âge fixé par la loi, je me fais militaire, au bout de dix-huit mois, deux ans au plus, on me nomme sergent-major; je fais des actions d'éclat et suis nommé capitaine sur le champ de bataille.

Elle secouait la tête, et reprenait sa physionomie animée et moqueuse.

— Comme il y va sans douter de rien, reprit-elle.

Et s'il n'y a pas de guerre, ce que je souhaite de tout mon cœur?

Dans tous les cas, si nous devons attendre les deux épauettes d'or, que d'eau passera sous le pont et comme j'aurai le temps de vieillir!

— Que puis-je donc faire pour vous obtenir plus tôt?

— Mon cher Léo, cherchez une position qui vous permette de nous marier avant trois ans et renoncer à la carrière militaire.

— Impossible, Ariette, ma famille a perdu sa fortune, et je veux trop ardemment servir mon pays, accomplir des actions d'éclat pour réussir à autre chose; mais ne craignez rien, je parviendrai vite et dès les premiers grades je demanderai votre main.

Il mit tant de feu à la convaincre, il lui témoigna une si vive tendresse qu'elle s'émut, surtout après les angoisses ressenties le matin, et ils commencèrent ce premier duo d'amour et de jeunesse qui laisse dans le cœur de chacun de nous un si lumineux souvenir.

Ils se rapprochèrent de l'Isle et s'étant assis à l'ombre des peupliers, tout près de l'eau, ils s'amusaient comme deux enfants qu'ils étaient à voir naître les cousins et les libellules.

Léo lui fit observer des poissons étranges de la grosseur d'une tête d'épingle qui s'agitent comme des vibrions jusqu'au moment de la métamorphose;

alors leur tête enfla, leur corps d'une peau brune se fend et il en sort un cousin qui se sert de sa première enveloppe comme d'un bateau en attendant qu'il ait assez de force pour s'élever dans l'espace.

Puis ils voysaient les nymphes des libellules, sortir de l'eau, s'attacher à une plante quelconque pour sécher à l'ardeur du soleil; alors la peau s'ouvrait, la demoiselle restait faible quelque temps, puis prenait son essor pour s'initier à l'ardente vie aérienne de chasse et d'amour, privilège de sa race.

Léo et Ariette édifièrent avec enchantement les plus beaux, les plus naïfs, les plus irréalisables projets d'avenir.

A leur âge, on se croit exclusivement né pour le bonheur et leurs âmes s'enivraient des joies auxquelles ils aspiraient.

— Vous êtes ma fiancée, dit le jeune poète, on ne peut, on ne doit aimer qu'une fois dans la vie.

— Il me semble, répondit-elle, que l'homme aussi éphémère que ces insectes que nous admirons, ne peut croire à rien d'éternel.

— C'est une erreur, Ariette, vous seule, désormais, posséderez mon cœur.

Elle eut un fin sourire, son intuition féminine lui avait fait pressentir l'inconstance, la fragilité humaine, cependant ce fut avec sincérité qu'elle répondit à ses promesses d'amour.

Leurs mains s'étreignirent, et ils échangèrent un

que tous les édifices susceptibles de servir de points de ralliement aux agents du gouvernement et aux forces dont ils pourraient disposer.

» 5° Des bouteilles épaisses et des boîtes en fer ou en zinc entourées de bandes de toile enduite de goudron, afin de les empêcher de se briser en tombant, forment des bombes excellentes pour la bataille des rues. Comme projectiles, il faut, de préférence, se servir de gros plomb de chasse qui, en s'éparpillant, peut mettre hors de combat des escouades entières.

» En visant à la hauteur des yeux, on peut, d'un seul coup de fusil, réduire plusieurs adversaires à l'impuissance.

» 6° Des liquides incendiaires comme de l'essence de pétrole et de l'essence de térébenthine peuvent être lancés au moyen de bouteilles entourées de mèches à poudre qui enflammeront l'essence au moment où elle se brisera.

» Un mélange de phosphore blanc et de sulfure de carbone est bon pour être lancé, surtout contre la cavalerie. Les brûlures ressenties par les chevaux les exaspèrent et les mettent en débandade.

Ce programme de destruction et d'émeute est complet aussi bien dans ses grandes lignes que dans ses détails. Les juriconsultes du code de l'incendie et de l'assassinat ne nous ont fait grâce ni d'une bouteille de pétrole, ni d'un mélange chimique.

Ces abominations, signées : *Le Comité exécutif*, sont accompagnées de ce post-scriptum encourageant :

« *Nota bene.* — On prie tous ceux qui recevront le présent manifeste de le faire circuler dans l'armée. »

Voilà certes un plan de révolution bien combiné ! Appel à l'insurrection adressé à l'armée, recette pour incendier, recette pour mutiler et massacrer les gens, procédés scientifiques de destruction, rien n'y manque.

Et cela se produit au lendemain des derniers attentats de Montceau-les-Mines, quelques jours après les explosions de Lyon et de Saint-Etienne.

Avions-nous tort de dire, il y a trois jours, qu'une vaste conspiration anarchiste s'organisait dans toute la région de l'Est et du Sud-Est, et qu'il fallait être aveugle pour ne pas le voir ?

**

Le choléra était avant-hier, à Paris, en légère diminution, mais il reprend à Oran et à Toulon. La cause de la recrudescence est attribuée, dans cette ville, à une malpropreté publique qui est tellement passée dans les habitudes que la terrible leçon donnée cet été par le fléau est restée comme nulle et non avenue. Les journaux du pays ont beau crier et protester, rien n'y fait. N'est-ce pas là une chose incroyable ?

**

Une nouvelle tenue vient d'être définitivement adoptée pour les sapeurs-pompiers de Paris.

baiser avec ce pur enthousiasme juvénile qui entr'ouvre le ciel.

Puis, descendant enfin des régions éthérées, ils se souvinrent de leurs familles qui devaient s'étonner de leur absence.

Ariette frissonna, son père n'aurait qu'à la revoir pour redevenir furieux, il la frapperait de nouveau. Tout se révoltait en elle à cette pensée, et les résolutions les plus violentes se heurtaient dans son esprit troublé.

Les parents qui ont l'indignité de battre leurs enfants en font des lâches ou des rebelles et ternissent toujours leurs qualités natives.

— Venez avec moi, ma chère Ariette, c'est à moi de vous protéger. Mon père vous reconduira et saura calmer la colère du vôtre : il est si bon, vous verrez comme vous serez tendrement accueillie !

— Merci, Léo, j'accepte, mais, croyez-moi, ne parlons à personne de nos serments, de notre amour, on se moquerait de nous, on nous calomnierait, nous aurions à en souffrir.

— Vous avez raison, Ariette, une affection ardente et sincère comme la nôtre doit éviter le contact de tout souffle impur.

M. et M^{me} Peyrieux furent grandement surpris à la vue des jeunes gens. Ils plainquirent Ariette, mais ils pensèrent aussitôt à l'inquiétude que devait

Les officiers prennent le dolman d'infanterie avec collet de velours et grenades en or. Le pantalon aura une bande rouge. La troupe aura le dolman de l'artillerie ; le chapeau est supprimé et les pompiers porteront en ville un casque salade des plus coquets, paraît-il.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Le montant total des impôts était, en 1876, de..... 2.575.000.000

Il est porté au budget de 1885 pour..... 3.048.000.000

C'est, en dix ans, une augmentation d'impôts de 473.000.000

Cependant ce chiffre colossal de 3 milliards 48 millions d'impôts ne paraît pas suffisant à nos gouvernants.

« Vous ne pouvez pas échapper à de nouveaux impôts. Il n'en faut pas parler maintenant à cause de la période électorale qui va s'ouvrir. Mais une fois les élections faites, nous y reviendrons fatalement. »

(Déclaration faite le 16 octobre 1884 par M. Jules Ferry, aux membres de la commission du budget.)

Les Frères.

Une nouvelle d'importance :
Le gouvernement, bon larron,
Vient de donner à l'Assistance
Le frère à l'amiral Peyron.

Autre grosse nouvelle : un frère
Par un second frère est suivi.
On choisit Paul Grévy pour plaire
A son frère Jules Grévy.

L'un à l'Assistance publique,
L'autre à la Légion-d'Honneur.
C'est mon frère ! Alors, tout s'explique.
C'est mon frère ! Alors, quel bonheur !

Le République est bonne fille ;
Elle a, je veux le proclamer,
Le sentiment de la famille :
Est-il décent de l'en blâmer ?

Non. Nos gouvernants impeccables
Sont loin d'avoir un but mesquin ;
Ils honorent un des vocables
Du triangle républicain.

La Liberté n'est plus de mode.
Il faut en prendre son parti :
L'Égalité, c'est incommode ;
Mais la Fraternité ?... Cristi !

AFFAIRES DE CHINE.

Toujours rien de nouveau en Chine. Les négociations continuent sans doute. Un télégramme publié par le *Standard* porte que la Chine ne consentira même pas à une occupation temporaire de Formose par nous, qu'elle restera ferme dans sa détermination de ne négocier que sur les bases du *status quo ante*, et qu'elle n'acceptera aucune responsabilité, soit pour l'affaire de Lang-Son, soit pour ce qui est arrivé depuis.

La Chine connaît évidemment fort bien les embarras de M. Ferry et elle en abuse. C'est à cette « posture » humiliante que nous a

menés la nullité outrecoquante et prétentieuse de M. Ferry. La responsabilité de cet homme devient chaque jour plus lourde.

Le *Pall Mall Gazette*, organe du marquis Tseng, publie les nouvelles suivantes, dans une édition spéciale :

« Le général Lin-Min-Chuan commandait en personne l'attaque de Kelung.

» La ville est toujours assiégée par les Chinois.

» Le *Feihoo*, dont on annonce la prise par les Français, n'est pas une canonnière, mais un petit steamer qui sert à transporter des provisions dans les phares, sur les côtes chinoises.

» Les nouvelles du Tonkin établissent que la situation des troupes françaises devient de plus en plus critique.

» Les avant-postes sont continuellement attaqués par les troupes chinoises, qui reçoivent continuellement des renforts.

» Les Français éprouvent de grandes difficultés à ravitailler leurs avant-postes dans la vallée du fleuve Rouge.

» Des engagements peu importants ont lieu presque tous les jours.

» Les troupes de Bac-Ninh et des autres forts sont très-maltraitées par les maladies, et un grand nombre d'hommes ne peuvent plus faire de service actif. »

Ces nouvelles sont de source anglaise. Il faut donc les accueillir avec la plus grande réserve. Cependant, d'après les renseignements qui nous parviennent de plusieurs capitales de l'Europe, il est certain que la médiation ou la tentative de médiation anglaise a absolument échoué. Comme nous l'avons déjà dit, la Chine fait de grands achats d'armes et s'organise pour la résistance. M. Ferry doit en savoir quelque chose puisque, revenant sur sa première résolution, il a laissé partir les renforts.

ÉTRANGER

LES AFFAIRES DU MAROC. — On télégraphie de Tanger, 12 novembre :

« Le sultan a fait relaxer les Algériens qui avaient été emprisonnés et les a envoyés ici au ministre de France. On assure que M. Ordega poursuit activement la réparation des récents attentats dont le gouvernement marocain ne peut plus décliner la responsabilité. »

ÉGYPTÉ. — Le Caire, 13 novembre. — On annonce de source sérieuse que Dongola est menacé.

Le bruit court que le général Wolsebey gardera ses positions en attendant les ordres du ministre de la guerre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 novembre.

Les nouvelles relatives au choléra ont plutôt aujourd'hui un caractère rassurant. Les rentes et les principales valeurs de crédit sont mieux tenues. Au comptant, l'amélioration est encore plus mar-

quée. On finit à 78.25 sur le 3 0/0, l'amortissable reste à 79.90, le 4 1/2 clôture à 107.62 1/2. Le 5 0/0 italien est ferme à 96.70.

Nous retrouvons la Banque de France aux cours de 5,150 fr.

Les craintes que l'on avait eues sur une élévation du taux de son escompte ne sont pas confirmées jusqu'ici.

Dans son bilan hebdomadaire qu'elle vient de publier, nous relevons les différences suivantes sur celui d'il y a huit jours.

L'argent s'est accru de 496,000 fr., le Trésor de 37,132,000 fr., le Portefeuille de 42,885,000 fr.

Dans les diminutions, nous y trouvons l'or avec la somme importante de 10,514,000 fr., les Avances de 6,515,000 fr., la Circulation de 7,805,000 francs, les Comptes-Courants particuliers de 28 millions 974,000 fr.

Les bénéfices de la semaine ont été de 706,000 francs.

L'action du Crédit Foncier est en reprise à 1,287.50.

Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 4 millions 454,000 fr. de nouveaux prêts fonciers et communaux.

Les obligations Foncières à lots de l'emprunt 1879 sont demandées à 431. Les Communales dernièrement émises varient de 439 à 440. Elles appartiennent, on le sait, à la série créée en 1880, série dont une partie seulement avait été précédemment émise en obligations entièrement libérées.

L'obligation entièrement libérée se négocie aux environs de 446 ; elle vaut 6 fr. de plus, par conséquent, que l'obligation non libérée.

C'est cependant à cette dernière que l'on devrait donner la préférence.

La Banque de Paris cote 717.50, la Banque d'Escompte 510 fr., le Crédit Industriel et Commercial 675, la Société Générale 455.

Le Suez s'échange à 1,892.50 avec 120,000 fr. de recettes pour la journée d'hier.

Les valeurs internationales sont plus fermes : la Banque ottomane à 581.25, le Turc à 8.20, l'Égypte à 325.

Les Chemins français profitent également de la reprise : le Nord s'inscrit à 1,625, le Lyon à 1,210, l'Orléans à 1,310, le Midi à 1,155, l'Est à 762.50, l'Ouest à 822.50.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Toute l'École de cavalerie a conduit ce matin, à la gare d'Orléans, le corps de M. Georges Pallé, sous-officier au 16^e chasseurs, élève de l'École.

On se souvient que ce courageux jeune homme, en voulant porter secours à un de ses camarades, qui était tombé de cheval, aux courses de Verrie, le 26 octobre, avait fait lui-même une chute des plus malheureuses.

Relevé sans connaissance, il fut transporté à l'hospice, où il a succombé hier soir des suites d'une rupture interne.

M. Pallé n'avait pas repris connaissance depuis cette époque, malgré les plus grands soins qui lui furent prodigués.

Cette mort prématurée plonge dans le deuil non-seulement une honorable famille, mais encore tous ses camarades de l'École de cavalerie, qui ont prouvé d'une façon si touchante leurs regrets et leur sympathie.

Hier soir, vers 4 heures 1/2, une femme de la rue du Pressoir-Saint-Antoine, la veuve B..., a été subitement frappée d'une attaque d'apoplexie.

On se fait les plus touchants adieux et l'espérance de se revoir adoucit seule l'amertume des regrets.

Le tambour bat, le drapeau flotte au vent, les clairons sonnent, les braves sont en marche. Aux fenêtres, plus d'une larme furtive est essuyée ; les officiers saluent de leurs épées.

Les dernières maisons de la ville ont disparu à leurs regards, la musique se tait, un tourbillon de poussière s'élève, ils sont en pleine campagne, et, pour oublier la fatigue, ils entonnent ces impossibles chansons militaires, si longues, si factieuses, si grivoises, dont les auteurs sont inconnus, auxquelles chacun met du sien, mais qui abrègent la longueur des étapes.

Léo est à côté de Georges et de Lucien, il a le cœur si gros que les plus gais refrains ne peuvent le distraire. A chaque kilomètre, il pensa à s'arrêter, et continue toujours. Enfin, il se résigne à faire ses adieux. Il jeta un long regard sur la voiture d'Ariette en lui envoyant un dernier baiser, et en se demandant avec angoisse : Quand nous serait-il donné de nous revoir ?

Ah ! quel serait son saisissement si, soulevant le voile de l'avenir, il voyait dans quelles circonstances, dans quel lieu ils doivent se retrouver ! Les rêves de sa riche imagination seraient dépassés par la réalité.

(A suivre.)

NELLY HAGEN.

éprouver M^{me} Runal de la disparition de sa fille, et voulurent la reconduire sur le champ.

Ils trouvèrent l'armurier qui rongait son frein en se demandant si son enfant, qu'il adorait au fond, ce brutal, n'allait pas faire quelque irréparable malheur.

Par ce faux amour-propre de l'homme qui craint toujours d'abdiquer son autorité dont il est si jaloux, il feignit d'être encore plus irrité que le matin, mais il fut très-heureux d'avoir l'air de céder à l'influence de M. Peyrieux qui essaya de lui faire comprendre que nous devons respecter nos enfants pour en être respectés, et ne pas leur laisser par nos mauvais traitements un pénible et ineffaçable souvenir de l'époque la plus heureuse de la vie, la seule heureuse souvent : l'enfance, la jeunesse.

L'incident d'Ariette amena la connaissance des deux familles dont l'intimité augmenta de jour en jour.

L'été ils allaient ensemble à la campagne, l'hiver ils se réunissaient pour passer la soirée.

La jeune fille aimait tout autour d'elle, grâce à sa verve intarissable, à sa gaieté communicative, et Léo se laissait aller à tout l'enivrement d'un pur amour.

Un matin, le jeune poète étudiait avec ardeur, lorsque la porte de sa chambre s'ouvre brusque-

ment, et Ariette entre la figure toute bouleversée ; ses yeux traissaient des larmes récentes.

— Mon cher Léo, je vous apporte une triste, triste nouvelle.

Et elle faisait de vains efforts pour contenir sa douleur.

— Vous m'effrayez, Ariette, qu'est-ce donc ?

— Notre régiment quitte Périgueux.

— Est-ce possible ? exclame-t-il en pâlisant.

— L'ordre de nous rendre à Rouen est arrivé hier au soir !

— Ariette, vous êtes ma fiancée, nous resterons fidèles à nos saintes promesses ; nous nous écrirons souvent pour oublier la distance. Vous sarez que vous êtes et serez toujours mon unique affection.

La jeune fille répond à son étreinte ; il lui passe une bague au doigt, elle lui met au cou une amulette et ils se font de nouveaux serments d'éternel amour...

III

Dans la caserne, c'est un braulebas général, on s'interpelle de toutes les fenêtres ; les soldats se croisent dans tous les sens, les officiers font leurs derniers préparatifs.

La nouvelle de ce départ s'est répandue dans la ville et y a jeté le deuil.

Tant de liens d'affection se sont formés entre les citoyens et les militaires que la pensée d'une séparation prochaine est pénible à tous.

En voulant consolider sa boîte à laver sur le bord du Thouet, elle a perdu l'équilibre et est tombée la face dans l'eau. Quand on l'a retirée elle était morte.

PROMOTIONS.

Par décret de 7 novembre, sur la proposition du ministre de la guerre, les vingt-deux élèves officiers de l'École de cavalerie dont les noms suivent, sortis le 30 septembre dernier, ont été promus au grade de sous-lieutenant dans les régiments ci-après, savoir :

MM.

Du Cheyron de Beaumont, au 15^e dragons.
Poussineau, au 40^e dragons.
Cazaux, au 47^e dragons.
De Tournebu, au 21^e dragons.
Gratet du Bouchage, au 23^e dragons.
Lacrotte, au 2^e cuirassiers.
De Calouin de Tréville, au 3^e hussards.
Lubet, au 25^e dragons.
Mathieu, au 2^e chasseurs.
Leroy, au 3^e chasseurs.
Picart, au 5^e chasseurs.
De Ricard, au 17^e chasseurs.
Vancauwenberghe, au 6^e chasseurs.
Jonte, au 8^e chasseurs.
Abrard, au 4^e chasseurs d'Afrique.
De Guénéheuc, au 49^e chasseurs.
De Lalande-Calan, au 4^e hussards.
Fourrier, au 6^e hussards.
Lenormand, au 8^e hussards.
Marchal, au 4^e cuirassiers.
Vidal, au 7^e hussards.
Hervé, à la 3^e compagnie de cavaliers de remonte.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Continuation du Grand Concours de Tir à la carabine, au Stand de l'École Mutuelle des Récollets le dimanche 16 novembre 1884, de une heure à trois heures et demie du soir.

Il reste 94 cartons à tirer, après lesquels le Concours sera déclaré clos.

Le Directeur du Tir,
G. DOUSSAIN.

Dans la nuit de lundi à mardi, entre Vardes et la Possonnière, le serre-frein de l'express de Nantes est tombé sur la voie ferrée. Le malheureux a été écrasé par le train de marchandises, qui suit l'express de très-près.

Ministère des Postes et des Télégraphes

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois de septembre 1884.

Versements reçus de 60,381 déposants, dont 1,324 nouveaux.	6.691.962 ² 20
Remboursements à 18,724 déposants, dont 4,602 pour solde.	5.344.291 79
Excédent des versements.	1.347.670 41

Opérations effectuées dans le département de Maine-et-Loire pendant le mois d'octobre 1884.

Versements reçus de 663 déposants, dont 162 nouveaux.	68.727 ² 34
Remboursements à 225 déposants, dont 47 pour solde.	86.337 84
Excédent des remboursements.	17.610 20

Le Directeur des Postes et des Télégraphes du département de Maine-et-Loire,
OLIVE.

Nous avons reçu la communication suivante :

Baugé, 10 novembre 1884.

Désirant donner plus d'importance à leur œuvre et en favoriser le développement, les fondateurs de la *Petite Gazette de l'Ouest* ont cru devoir transporter à Angers le siège de l'administration du journal, adopter un plus grand format et modifier le titre; rien n'étant changé du reste au prix de l'abonnement ni à celui du numéro. Ces modifications sont donc tout à l'avantage des abonnés et des lecteurs.

Le nouveau titre sera :

RÉVEIL DE L'OUEST

Petite Gazette de l'Ouest

Le format sera celui de l'ancien *Réveil*.

A partir d'aujourd'hui, les bureaux du journal seront rue du Commerce, 3, à Angers, et c'est à cette adresse que l'on devra correspondre pour l'avenir.

Quant au règlement de ce qui peut être dû par les abonnés jusqu'au 1^{er} novembre dernier et par les dépôts jusqu'à ce jour, il devra se faire aux anciens bureaux de la *Petite Gazette*, à Baugé.

L'ADMINISTRATION DE LA *Petite Gazette de l'Ouest*.

LE CRIME DE CRAVANT

UN ENFANT DE 3 ANS TUÉ PAR SES PARENTS.

Il y a quelque temps un jeune enfant expirait dans le domicile de ses parents, dans la commune de Cravant (canton de l'Île-Bouchard, arrondissement de Chinon). La rumeur publique, qui souvent est l'auxiliaire de la justice, fit courir sur ce décès les bruits les plus étranges. On disait tout haut que le petit être était depuis longtemps en butte à d'incessantes brutalités qui avaient déjà provoqué l'indignation des voisins.

Bien souvent ces derniers, s'ils eussent osé, auraient interposé leur autorité et essayé de défendre la petite victime. Mais on sait ce que sont les campagnards, et la crainte d'être compromis dans ces sortes de choses suffit pour les arrêter dans leurs résolutions.

D'ailleurs, s'il faut s'en rapporter aux renseignements recueillis, le père et la mère de l'enfant inspiraient plus de frayeur que de sympathie et étaient doués des plus mauvais instincts.

On nous donne des détails vraiment écœurants sur la façon dont ces deux misérables traitaient le petit être qu'ils auraient dû protéger. Abandonné à lui-même, se passant souvent de nourriture, il ne recevait aucun soin, heureux quand les brutalités inqualifiables n'étaient point exercées sur sa chétive personne.

L'enfant mort, les bruits continuèrent

leur train, et l'autorité fut obligée d'intervenir. Elle fit examiner le cadavre, sur lequel diverses ecchymoses furent constatées. Grâce à l'autopsie qui a eu lieu, douze ou treize blessures ont été découvertes, dont l'une sur la partie abdominale est assez marquée pour qu'il soit facile d'y reconnaître le talon d'un sabot ferré.

Au premier interrogatoire qui a eu lieu en présence du cadavre même de leur victime, les parents ont prétendu que l'enfant était mort à la suite d'une chute faite du haut d'une échelle, version que la justice ne croit pas pouvoir admettre.

Après les premières constatations, le gendarmier prévenu mit la main dans la journée de samedi sur les deux accusés qui sont actuellement écroués à la prison de Chinon. Détails circonstanciés : les deux inculpés ont un extérieur repoussant. La mère, nous dit-on, est enceinte.

L'instruction qui se continue nous révélera certainement d'autres détails que nous nous empresserons de faire connaître à nos lecteurs. (*Journal d'Indre-et-Loire.*)

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on trouve des excellents Vins de Malaga, Madère, Frontignan et Muscatel, à 2 fr. le litre; vieux (5 ans), 2 fr. 50; — Vin de Banyuls, à 4 fr. 75 le litre; le tout verre compris. Ces vins sont très-estimés pour la préparation du quinquina.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8^e année).

J. BRETON, administrateur.

Lundi 17 novembre 1884,

La Fille du Tambour-Major

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Alfred Daru et Henri Chivot, musique de Jacques OFFENBACH.

Grand-Théâtre d'Angers.

Vendredi 14 novembre.

REPRÉSENTATION DE M. F. ACHARD.

Au coin du feu, comédie en 1 acte.

Jonathan, comédie en 3 actes.

Monsieur Alphonse, comédie en 3 actes.

18 DECEMBRE

Grand Tirage de la

LOTÉRIE TUNISIENNE

DEFINITIF ET IRREVOCABLE

Un Million de Francs

DE LOTS

PAYABLES EN ARGENT À LA BANQUE DE FRANCE

Prix du Billet: UN Franc.

DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC

ET AU SIÈGE DU COMITÉ À PARIS, 13, Rue

Grande-Batelière, en adressant espèces, chèques ou mandat-poste à M. E. DETRE,

Secrétaire Général.

DEMANDEZ PARTOUT

LE VIN APERITIF

L'ARMORIQUE

de Hugues Manson, de Nantes.



Pour ceux qui digèrent mal
Je souffrais continuellement de l'estomac, lorsque j'appris que le remède souverain contre ces maux était les Pilsenes Suisses. Vouant m'en rendre compte par moi-même, j'en achetai une boîte à 1 fr. 50, et au bout de cinq jours je ressentis un grand soulagement. Au bout de deux mois mes maux d'estomac étaient disparus comme par enchantement. Je ne saurais trop vous féliciter d'avoir trouvé un remède aussi efficace. Je vous autorise à publier ma lettre, afin que ceux qui ne connaissent pas vos Pilsenes en profitent.
M^{me} VIEILLARD, Verdon (Marne).
A. Hertzog, Ph^o, 28, rue de Grammont, Paris.

LETTRE TOPIQUE D'UN PHARMACIEN. — Monsieur Fanyau. Vous pouvez être persuadé que je recommanderai vos spécialités de tout mon pouvoir. J'ai pris deux bouteilles de votre Tisane Américaine des Shakers, et me suis complètement guéri d'une obstruction bilieuse dont j'avais grandement souffert pendant des mois entiers. De plus, je connais plusieurs personnes d'ici, d'honorabilité indiscutable, que je puis vous citer, si vous la désirez, et qui m'ont parlé très-avantageusement de la Tisane. Vous pouvez user, comme il vous plaira, de ce témoignage donné en toute sécurité. Recevez, etc. Alphonse Beguy, pharmacien à Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), 23 mars 1884. Prix: 4 fr. 50 la bouteille. La brochure explicative se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies, ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, Fanyau, pharmacien, Lille.

Chalindrey (Haute-Marne), 29 novembre 1879. J'ai terminé le flacon de FER BRAVAIS que vous m'aviez envoyé; j'ai retiré le plus grand bien de votre fer; depuis que j'en fais usage, j'ai de l'appétit et ne souffre plus de fatigues de l'estomac; en un mot, je me sens plus vigoureux; aussi je continue d'en prendre avec confiance, et suis heureux de pouvoir vous témoigner toute ma reconnaissance. A. BOUVAUD.

Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

La fièvre typhoïde.

Gouvieux, 19 août 1884.

Je me suis si bien trouvée de l'emploi de la Lotion régénératrice du Dr Saïdi que je donne avec plaisir ce témoignage de son efficacité. Après être devenue complètement chauve, à la suite d'une fièvre typhoïde, j'ai vu, au bout de quelques mois de traitement par la Lotion régénératrice du Dr Saïdi, mes cheveux repousser et croître avec abondance. Je n'emploie plus que cette préparation pour l'entretien de ma chevelure et m'en trouve très-bien.

Maria BERG.

Ce précieux produit se vend par flacon de 1 fr. 75 et 3 fr. à Saumur, parfumerie PICHARD, 47, rue Nationale.

L'INSERTION parue dans l'Echo Saumurois les 31 octobre, 1^{er} et 4 novembre, concernant un magasin de vins en gros à céder, a pu donner lieu à de fausses interprétations.

Cette annonce ne concernait nullement l'ancienne maison de M. DESCHAMPS fils, située à la Croix-Verte, laquelle est cédée depuis quelques années à M. BRISSON, mais bien un établissement situé à Noyant, appartenant à M. BEUROIS.

TUMEUR, FISTULE

Polypes, Kystes, Chancre, Ulcères, Affections de la Matrice
HEMORRHOÏDE, CANCER
Maladies considérées comme incurables par les plus célèbres médecins. Guérison certaine, sans opération, par la MÉTHODE du D^r ABER, spécialiste, professeur libre, Paris, 18, rue Cadet. 20 ans d'études spéciales. Ce traitement soulage immédiatement et est peu coûteux. Brochure envoyée franco. Consultation Midi à 5 h. Gratuit par Correspondance.

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

XII

Au-delà des dernières chaumières de la Clarté s'étend un sentier encaissé entre deux talus élevés qui conduit aux Molinottes, la métairie du père de Noël. Ce sentier est gai et riant. Un rideau de trembles l'ombrage. La violette sauvage, le liseron, les pâquerettes, le lys au calice d'argent étoilent le gazon. Une herbe fine s'épanouit au pied des arbres. Les fougères et le genêt couronnent les talus. A leurs pieds un filet d'eau limpide de source chute de pierres en pierres, polissant les cailloux vagabonds qu'il roule dans sa course murmurante; un abondant cresson bordait les rivettes et couvrait de son épaisse verdure les petits lacs que l'eau, aux endroits où elle rencontrait un obstacle, formait en débordant et en empiétant sur la voie battue. Marielle et moi nous primes ce chemin. Nous marchions côte à côte machinalement. J'étais pensif, Marielle résignée; une contrainte pénible nous imposait le silence.

— Seigneur! qu'avez-vous, mes amis? nous dit Noël, que nous rencontrâmes à mi-sentier; vous voilà pâles et défaites comme si vous releviez de maladie.

Je l'instruisis en peu de mots de la scène de Simone et de ma détermination de louer Marielle aux Molinottes.

— Ça tombe bien qu'elle s'offre à mes parents, dit Noël; ils sont en quête d'une servante et d'un valet de charrue. — Allez de ce pas chez nous.

— Oui, nous y allons... Il me semble, Noël, remarquai-je, que tu relèves aussi de maladie; tes yeux sont rouges, ta mine piteuse, tu soupères comme un soufflet de forge; aurais-tu pleuré?

— Pleuré, crié, hurlé! Ah! mes pauvres amis, je suis dans de vilains draps. Le pot aux roses de mes amours est découvert; c'est la Jeanne Pivin, la ravageuse de Trégastel, qui l'a renversé sens-dessus-dessous dans le tablier de ma mère. La vieille commère était hier en journée aux Molinottes. Tout en bouchant les trous de ses bas à grandes aiguilles de laine, elle colportait les histoires qu'elle raccroche on ne sait où, sur le tiers et le quart, les amis et les ennemis: dans le courant, vint-elle pas la bavarde qui s'en va conter à ma mère, avec des détails absurdes, que j'aime Fanchonnette, que nous sommes fiancés, que nous nous faisons la cour, et elle complète son cancan en lui demandant vert: quel jour le curé publiera nos

bans? Ma mère rit d'abord de la chose, qu'elle ne croit pas. La Pivin, piquée, lui affirme que le mariage est convenu, arrangé. Ma mère ne rit plus; elle parle à mon père, je suis mandé, on me questionne, on me presse; je dus tout bailler au long mon amourachement, mes promesses et l'échange des anneaux. Il y eut des cris, des colères, des récriminations: un fils de maison épouser une pátouze, un garçon qui avait de quoi s'unir à une minable! La terre amendée cesserait de produire, le jour qu'un Pasquion appellerait la fille à la Josette « sa femme », la scène de Langadec quoi! Mon père est vif, je suis bouillant. Il accusa Fanchonnette de courir les gars. Je la défends. Il l'attaque pis. Nous nous échauffons. J'ai une impatience de langue, mon père un emportement de bras. Ma mère pleure qu'elle se mourra, que je la tue, que je suis un parricide. Moi, ça m'émeut, je demande pardon à mon père de lui mal parler, qu'est-ce qu'il veut que je fasse pour réparer ma faute? — Epouse la fille au vieux Hubert, qu'il me dit. — Oui, épouse-la, elle est sage, riche, bien apparentée. Et ma mère me sermonne, me conseille, me loue, me gronde, me corne, me pousse à ne pas différer la déclaration, d'aller dare dare chez les Hubert.

Etourdi, abêti, abruti, j'pouille ma veste neuve, je m'coiffe de mon chapeau de paille, j'coule ma montre dans mon gousset d'gilet et me v'la m'acheminant vers la demeure de ma future. J'enjambais

à grands pas, le cœur me défaillait, je sifflottais une dérobée, j'avais l'air gai, galant, j'allais pourtant pas à la noce, fichtre non! Je suis à grosses gouttes.

La porte des Hubert était fermée, j'cogne à tout casser. L'papa et sa fille étaient en train de trimmer à table; il était midi, ils dînaient.

La fille voit ma veste, ma figure et ma montre, elle devine de quoi il retourne et s'esquive. L'papa m'ouvre. L'étonnement le rive sur place, jamais je ne le frayais. Mais il eut vent que je venais chercher la pie au nid; se frottant les mains :

— Bonjour, bonjour, mon garçon, s'écria-t-il. Comment se portent tes père et mère? Entre, entre, ne reste pas agripper un rhume sur le seuil; donne-toi la peine de l'asseoir, il fait chaud, hein? Mar'Yvonne! un verre?

— Une grosse servante rougeade en apporta une demi-douzaine. Le bonhomme déboucha une bouteille et me versa une rasade de troupière.

— A ta santé, garçon.

— A vot'santé et à celle de vot'famille, papa Hubert.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

LES ALMANACHS POUR 1885.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étranges.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur*, de *l'Atelier*, du *Soldat*, du *Marin* et du *Coin du Feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avons l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendons dans les foires, chez les libraires; si nous les donnons à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg.

L'Atelier, Le Laboureur, Le Soldat, Le Marin: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 4 fr. 80 cent. la douzaine, 2 fr. 50 cent. par la poste.

Le Coin du Feu: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 cent. la douzaine, 4 fr. 60 cent. par la poste.

Un livre clair, précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée** et est publié par le Docteur PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Béni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fano, Fort, Galippe, Garrigou-Désarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, De Soyre, etc.

Ce Dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits;

— L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** est illustré de 1,000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons de 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 43^e Série.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE
Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 8 novembre 1884.

Chronique parisienne, par A. de Bonviller.
Une rue à Venise, 1 gravure.
Morituri ou l'Agonie d'une Race (suite), par Kraszewski.
Maguette (nouvelle mauricienne), 1 gravure, par Ch. Baissac.
Sainte-Marie de Madagascar, par F. Hue et G. Haurigot.
La Maitresse de maison.
Sphinziana.

Abonnement: Un an, 14 fr.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).
MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà unies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.
Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire, le **Jeuudi 27 novembre 1884**, à une heure,

En un ou plusieurs lots,

La ferme de la Bibardièrre

Exploitée, à titre de ferme, par M. Louis Frémont,

Située près la Ronde, commune d'Allonnes, et par extension commune de Neuillé.

Elle comprend:

Commune d'Allonnes.

	CONTENANCE	MISE A PRIX
	R. A. C.	R. A. C.
1. Les bâtiments de la Ferme, avec le puits et la pièce d'eau, le tout d'une superficie de.....	» 69 »	6.000 fr.
2. La prairie des Préaux, pré, contenant.....	» 42 »	1.680
3. Une pièce de terre labourable, au canton des Jardiniers.....	4 25 30	3.880
4. Un pré, situé au canton des Souchets.....	» 27 »	1.000
5. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 72 50	3.160
6. Un pré, situé au canton des Moullets.....	» 16 »	700
7. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 20 »	850
8. Une pièce de terre labourable, au canton de la Cassoie.....	1 43 20	6.100
9. Une pièce de terre labourable, au même lieu....	» 81 »	3.400
10. Une pièce de terre en pré, au même lieu.....	1 32 50	5.600
11. Une pièce de terre en vigne, au canton des Jardiniers.....	3 34 50	10.000
12. Une pièce de terre à taillis, au canton des Malgagnes.....	3 25 »	8.200
13. Une pièce de terre en puits, au même lieu.....	» 10 50	320
14. Une parcelle de bois taillis, au canton des Bois-de-la-Casse.....	» 26 »	400

Commune de Neuillé.

15. Une pièce de terre labourable, au canton des Champs-du-Bellay.....	1 78 53	3.250
16. Une autre pièce de terre labourable, au même lieu.	» 78 12	1.850
Total de la contenance...	16 83 15	
Total des mises à prix...		56.370 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, avant l'adjudication, à M^e GAUTIER, notaire, dépositaire des plans, titres de propriété et cahier des charges.

Etude de M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès,

Au domicile de M^{me} HERVÉ-LÉQUIPÉ, cultivatrice au Haut-Chemin, commune de Varennes-sous-Montsoreau,

Le dimanche 16 novembre 1884, à midi,

Par le ministère de M^e BELDENT, notaire.

On vendra: 2 lits complets, grande quantité de draps et chemises, objets de gardes-ropes, fûtaillies, un âne, 2 porcs, 2 vaches et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0. (458)

A AFFERMER

A TITRE DE FERME

Pour la Toussaint 1885

1^{ent}. LA FERME DE COURBETTE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Joseph Méchine;

2^{ent}. LA FERME DE LA CARPENTERIE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Auguste Fournier.

S'adresser à M. Le Houx, à Courbette. (842)

A VENDRE

BRANCHES D'ÉTAUSSES

Essence de saules, fresnes et ormeaux

Dans la prairie de Presle, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, au château de Noc-Baril. (439)

UN JEUNE HOMME de 17 à 18 ans demande une place dans un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Voiture de voyageur de commerce

En très-bon état.

S'adresser au bureau du journal.

Matelas neufs, Coutil fil,

DEPUIS 25 FR.

Pesant 16 à 18 kilos.

S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEPEYRE. (900)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAR, place du Roi-René. (831)

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.

S'adresser quai de Limoges, 57.

9, rue Courcouronne, 9, A SAUMUR

M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif.

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 NOVEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.
3 %	79 10	78 35 »	Est	762 50	762 50 »	Obligations.			Gaz parisien	523 75	523 75 »
3 % amortissable	79 75	79 82 »	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1210 »	1210 » »	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509 »	510 »	Est	366 »	366 » »
3 % (nouveau)	79 75	79 82 »	Midi	1156 25	1158 75 »	— 1865, 4 %	517 »	517 »	Midi	373 »	375 » »
4 1/2 %	103 25	103 90 »	Nord	1620 »	1625 » »	— 1869, 3 %	463 »	462 »	Nord	381 »	381 » »
4 1/2 % (nouveau)	107 50	107 65 »	Orléans	1310 »	1310 » »	— 1871, 3 %	393 »	393 50 »	Orléans	374 »	374 25 »
Obligations du Trésor	510 »	510 »	Ouest	820 »	821 25 »	— 1875, 4 %	507 50	505 25 »	Ouest	373 »	372 » »
Banque de France	5160 »	5150 »	Compagnie parisienne du Gaz.	1503 75	1502 50 »	— 1876, 4 %	506 75	507 »	Paris-Lyon-Méditerranée ..	372 50	377 » »
Société Générale	452 50	452 »	Canal de Suez	1887 50	1892 50 »	Bons de liquid. Ville de Paris.	515 »	515 »	Paris-Bourbonnais	373 »	373 95 »
Comptoir d'escompte	958 75	951 25 »	C. gén. Transatlantique ..	500 »	500 » »	Obligations communales 1879.	446 »	447 »	Canal de Suez	569 75	569 75 »
Crédit Lyonnais	510 »	517 50 »				Obligat. foncières 1879 3 % ..	439 »	440 »			
Crédit Foncier, act. 500 fr. ..	1285 »	1295 »				Obligat. foncières 1883 3 % ..	354 75	354 75 »			
Crédit mobilier	240 »	245 »									